



**Rapport d'évaluation 2019-2022**  
**Récapitulatif des indicateurs et des objectifs de la convention de subventionnement**

**Nom du subventionné : Association Fanfareduloup Orchestra**

**Partie subventionnante :**

- Ville de Genève, département de la culture et de la transition numérique (DCTN)

**Rappel du but de la subvention et des missions du subventionné :**

L'association Fanfareduloup Orchestra a pour buts notamment la création de spectacles musicaux originaux, sans restriction de forme : musique, performance, bals, etc.

Durant la période de validité de la convention, le Fanfareduloup Orchestra souhaite :

- continuer à aller à la rencontre du public genevois par la mise sur pied de saison musicale sur 8 mois (dans le cas de l'augmentation de la diffusion des créations hors du canton et des frontières nationales, la période de la saison musicale pourrait diminuer) ;
- mettre sur pied un ou des spectacles musicaux ;
- se renouveler en permanence en faisant place à la relève lors de remplacement d'un membre du collectif ou pour une création saisonnière ;
- allier la plus grande liberté musicale à un professionnalisme constant et rigoureux.

Le Fanfareduloup Orchestra s'engage à fournir gratuitement à la Ville deux concerts par année.

A travers son soutien, la Ville souhaite que le Fanfareduloup Orchestra :

- valorise le jazz et la musique improvisée ;
- favorise l'intégration des musiciennes et musiciens actifs à Genève ;
- participe à la vie culturelle de la cité ;
- soit attentif à une représentation équilibrée des genres dans la composition du collectif et dans sa programmation.

**Mention du contrat :** Convention de subventionnement entre la Ville de Genève et l'association Fanfareduloup Orchestra

**Durée du contrat :** du 01.01.2019 au 31.12.2022 (4 ans)

**Période évaluée :** du 01.01.2019 au 31.12.2022

**Objectif 1. : Continuer à aller à la rencontre du public genevois par la mise sur pied d'une saison musicale sur 8 mois**

Indicateur : Nombre de concerts

|              | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 |
|--------------|------|------|------|------|
| Valeur cible | 20   | 20   | 20   | 20   |
| Résultat     | 25   | 23   | 20   | 19   |

**Commentaires :**

Le Fanfareduloup Orchestra continue à mettre sur pied des saisons musicales de septembre à avril avec cinq créations musicales à l'Alhambra et plusieurs bals sur le canton de Genève

En avril 2020, tout début de la pandémie, le projet Cuba a dû être annulé. Ce projet aura eu finalement lieu les 14 et 15 octobre 2022. En septembre 2020, le collectif a pu faire sonner ses instruments avec un Répertoire de balcon, spécialement pensé pour jouer avec la pandémie

En décembre 2020, le projet Rain Dogs - Hommage à Tom Waits a dû être annulé. Projet qui aura finalement eu lieu en les 16 et 17 décembre 2022 à l'Alhambra avec deux scolaires organisées pour les classes des cycles d'orientation. Le collectif a dû également annuler le projet Alhambra Groove des 17 et 18 avril 2022.

La saison 20-21 et le début de saison 21-22 ont été grandement chamboulées comme pour la majorité des acteurs culturels mais le collectif a réussi à donner les concerts prévus durant le début de la saison 22-23 dans les murs de l'Alhambra.

Le collectif continue de collaborer et avec des ensembles, des institutions et des musiciens invités particulièrement sur certains projet projet : Geneva Brass, Festival Jazz sur la Plage, Festival Alpentone (Uri), Coopérative de le Codha (Jonction), Maison Brillard (Saint-Jean), AMR, l'Ecurie, Ferme Sarasin, Brasserie du Père Jakob, Fondation Carrefour Rue, Festival No Photo, Les Jeudis du MAH, Léo Mohr, Nelson Shaer, Aida Diopp, Maxence Sibille, Felix Bergeron, Rut Plouda, Ines Mouzoune, C.O.T.I (Captains of Imagination), Rey Pantoja Vergara, Yasel Munoz Alvarez, Vincent Aubert, Flavie Ndam, Naima Arlaud.

**Concernant les concerts de 2020 :**

Sur les 23 représentations prévues, seulement 11 ont pu être données à cause du COVID

**Concernant les concerts 2021 :**

Sur les 20 représentations prévues seulement 13 ont pu être données à cause du COVID

**Commentaires :**

Durant chaque année évaluée, l'ensemble a joué à la Fête de la Musique comme contrepartie.

En 2019, le collectif a joué pour la cérémonie d'investiture de la mairie de Sami Kanaan

En 2020, à cause du COVID, le collectif n'a pas pu se produire à la Fête de la musique (annulation). Il a cependant assuré une de ces contreparties lors de son concert à l'eau-quartier de la Jonction (coopérative de la Codha)

En 2021, le collectif a joué dans le cadre de No Photo comme deuxième contrepartie (Homage à Dany Guignoux)

En 2022, le collectif a joué dans le cadre des concerts du dimanche comme deuxième contrepartie (Carnaval des Animaux).

**Observations de l'association Fanfareduloup Orchestra :**

La saison 2020-2021 a vu la démission de Philippe Clerc, administrateur depuis 30 ans du Fanfareduloup Orchestra. Ce départ a impliqué de grands changements au sein du collectif :

- Réorganisation de la gestion administrative du collectif avec l'engagement de Vanessa Horowitz (30%) et de Marco de Freitas (20%)
- Externalisation de la comptabilité donnée à Maurizio Donati

La saison 21-22 a vu le départ d'un des membres fondateurs de la fanfare : Yves Massy et le collectif se prépare au départ d'autres membres fondateurs du collectif. Cela accompagne la transition administrative du collectif et permet de donner un souffle nouveau au collectif avec de futurs engagements (Aida Diopp - percussions et William Jacquemet - trombone)

- Changement de nom et d'identité visuel : le Fanfareduloup Orchestra devient désormais la Fanfareduloup. Le collectif a collaboré avec l'Atelier Früstuck sur un nouveau logo et une nouvelle identité visuel. Celui-ci sera dévoilé lors du lancement de saison 23-24
- Réduction des impressions papiers : les supports de communication de la Fanfareduloup restent en partie sur du papier imprimé (affiche F4 - Colonnes Morris - A3 + flyers par Affichage vert) mais le collectif a drastiquement réduit ses impressions de plaquettes de saison (10'000 à 2500).

Avec ces différents changements, le collectif a entamer une transition claire qui offre un champ des possible pour une nouvelle ère de la Fanfareduloup!

**Objectif 2. : Mettre sur pied un ou des spectacles musicaux**

Indicateur : Nombre de spectacles musicaux

|              | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 |
|--------------|------|------|------|------|
| Valeur cible | 1    | 1    | 1    | 1    |
| Résultat     | 2    | 0    | 0    | 3    |

**Commentaires :**

La rencontre entre la musique et les autres arts permettant la mise sur pied de spectacles pluridisciplinaires est l'un des objectifs artistiques clé de la Fanfareduloup et l'un des traits distinctifs de ce collectif. Durant la période 2019-2022, parmi les quinze créations réalisées, cinq furent des spectacles musicaux, tous présentés au public genevois :

- Le Carnaval des Animaux (en co-production avec le Geneva Brass- Texte de et récité par le comédien Vincent Aubert)
- Let's Play- autour des Jeux Vidéos - projet interactif où des « gamers » séparé en deux équipes jouaient en direct. Le collectif était également séparés en deux équipes et interagissaient avec les jeux vidéos.
- La Muntogna avec la poétesse Rut Plouda - l'auteur récitait ces textes que la musique composée pour l'occasion sublimait.
- Back 2 the Future - Hommage à Ivan Illich
- Hommage à Dany Guignoux

**Objectif 3. : Fournir gratuitement à la Ville deux concerts par année**

Indicateur : Nombre de concerts fournis à la Ville

|              | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 |
|--------------|------|------|------|------|
| Valeur cible | 2    | 2    | 2    | 2    |
| Résultat     | 2    | 2    | 2    | 2    |

### **Observations de la Ville de Genève :**

La Ville de Genève salue le riche bilan artistique de la FanfareduLoup, ensemble historique et singulier à la croisière des styles. Ce bilan artistique consiste, d'une part, en un bilan de créations et de compositions originales, mais également, d'autre part, en un bilan institutionnel fait de collaborations avec des acteurs divers.

Le modèle de fonctionnement de la FanfareduLoup lui a permis de traverser la crise COVID pendant la période de la présente convention avec une certaine stabilité, même si – comme tous les acteurs culturels – l'ensemble a souffert des diverses conséquences directes et indirectes des restrictions mises en place par les autorités publiques pour faire face à la pandémie.

La période évaluée (2019 – 2022) a également vu le départ de plusieurs membres fondateur-riche-s de la FanfareduLoup. Comme indiqué dans les observations par les intéressé-e-s, cela engendre plusieurs défis à court et moyen terme. Une première réorganisation interne devra déboucher à une institutionnalisation du fonctionnement de l'ensemble, avec notamment un renouvellement désormais régulier et transparent de la direction. Ces défis internes seront également accompagnés d'un défi externe majeur, à savoir le nécessaire renouvellement des partenariats et des publics.

Conscient du temps et des moyens nécessaires à cette évolution, la Ville souhaite que ces défis soient articulés le plus clairement possibles dans la prochaine convention et fassent l'objet d'une période de transition qui devrait correspondre à la prochaine période conventionnée.

#### **Observations sur la période hors convention (fin 2022 – mars 2024)**

Au moment de finaliser les présentes observations, plusieurs rendez-vous ont eu lieu pour clarifier les contours de la transition envisagée selon les commentaires ci-dessus. Ces échanges ont donné lieu à un document stratégique soumis par la FanfareduLoup au Service culturel en janvier 2024. Ce plan stratégique servira de base à la future convention qui est en cours d'élaboration.

**Pour l'association Fanfareduloup Orchestra**

Prénom, nom, titre

Signature

Massimo Pinca, Directeur artistique



Marco de Freitas, Administrateur



Genève, le 15 mars 2024

**Pour la Ville de Genève**

Prénom, nom, titre

Signature

Jakob Graf, Conseiller culturel



Simon Gauthier, gestionnaire



Genève, le 18 mars 2024